

La culture aux enchères !

« Tous ces objets précieux qu'on tenait loin du peuple, ou qu'on ne lui montrait que pour le frapper d'étonnement et de respect, toutes ces richesses lui appartiennent. »

Circulaire du Comité de l'instruction publique de la Convention nationale, Instruction sur la manière d'inventorier et de conserver, dans toute l'étendue de la République, tous les objets qui peuvent servir aux arts, aux sciences et à l'enseignement, 1793.

Cette conquête sociale, issue de la Révolution Française, se voit aujourd'hui gravement menacée par le projet de **révision générale des politiques publiques (RGPP)** voulu par Nicolas Sarkozy, président de la République française.

Aujourd'hui, le Ministère de la Culture est le premier cobaye de cette réforme qui vise à démanteler le service public au prétexte discutable d'en réduire le coût et surtout pour en détruire les missions. En s'attaquant au ministère dans son existence même, c'est à la Culture dans son ensemble que le gouvernement s'attaque. Il veut en finir avec l'exception culturelle française qui a servi jusqu'à présent de rempart contre une marchandisation généralisée prônée notamment par l'AGCS.

C'est un tournant décisif, signe d'une régression d'une ampleur inégalée depuis la création du Ministère des Affaires culturelles il y aura bientôt cinquante ans, et qui risque fort de remettre en cause tout ce qui a été patiemment construit au cours de plus de trois siècles de politique culturelle en France. L'idée même que la culture relève d'une responsabilité publique sur l'ensemble du territoire national et donc l'idée d'un

patrimoine culturel en tant que bien commun de la Nation est aujourd'hui remise en cause.

Le dogme du « moins d'Etat » entraîne une réduction des missions du Ministère de la Culture et de ses moyens d'intervention, notamment dans l'art vivant ou la démocratisation culturelle ou encore le maillage du territoire en matière culturelle. Ceux-ci, qui ne représentent pourtant qu'à peine 1 % du budget de l'Etat, étant déjà largement insuffisants face aux besoins ! L'idée de la rentabilisation du Patrimoine, réduit à une vulgaire marchandise, n'est pas loin. Le député UMP Jean-François Mancel est allé même jusqu'à déposer un projet de loi visant à classer les oeuvres appartenant à la nation en deux catégories : celles inaliénables en tant que « trésors nationaux » et celles « libres d'utilisation » qu'on pourrait vendre au plus offrant !

Fusion des directions centrales, baisse des crédits du ministère de 20 % sur trois ans, changement de statut des établissements et des personnels et croissance accrue de l'emploi précaire (intérim, CDD, temps partiel), baisse ou suppression de subventions, désengagement de l'Etat dans la gestion des musées par le projet de transfert à une entreprise à caractère public, mais de droit privé (la RMN) ou aux collectivités territoriales, autofinancement des musées par la mise en place de projets de location ou de vente des collections publiques pour compenser le désengagement financier de l'Etat. Il s'agit d'une privatisation masquée assortie d'une précarisation des personnels, présageant la fin du service public au service du public !!!

Face à cette régression historique, qui frappe de plein fouet l'exception culturelle française, nous invitons le public et les professionnels des Arts et de la Culture à converger avec l'action des agents du Ministère de la

Culture et à signer la pétition contre ces projets pour affirmer, tous ensemble, que ni la culture ni ses travailleurs ne sont des marchandises !

Une manifestation nationale organisée par l'intersyndicale du Ministère aura lieu le 20 mars 2008, pour lutter contre ces projets ! (départ du Palais Royal à 14 h pour rejoindre Matignon).

Sud Culture Solidaires, le 29 février 2008